



VILLE DE  
MONTRÉAL

SERVICE DU PERSONNEL

DESCRIPTION  QUALIFICATION  
D'EMPLOI, DE FONCTION OU DE POSTE

MANUELS   
FONCTIONNAIRES   
CONTREMAÎTRES   
AUTRES

titre	code	groupe de traitement
FERBLANTIER-COUVREUR	3280	17

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'entretien, la réparation et la réfection des revêtements couvrant les toitures des édifices municipaux, à l'aide de métaux en feuilles ou d'autres matériaux tels que ardoise et tuile.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon les procédés en usage. L'employé est chargé d'assurer l'étanchéité parfaite des toitures en effectuant les travaux nécessaires selon les règles du métier. Il doit aussi fabriquer, installer ou réparer divers articles et appareils en cuivre, aluminium, acier galvanisé, que l'on retrouve généralement sur les toits, et qui servent à des fins telles que ventilation, aération, éclairage, égouttement, protection, décoration. Un employé de rang supérieur surveille les travaux et les vérifie lorsqu'ils sont complétés.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

1. Enlève la vieille tôle, répare la surface et pose une nouvelle couverture, selon les devis.
2. Coupe, taille, plie les feuilles d'aluminium, de cuivre et d'autres métaux du même genre, selon les dimensions voulues.
3. Pose, agrafe, rive, soude les lames de métal de façon à rendre étanche la surface couverte.
4. Pose des moulures en saillie autour des édifices et autres bâtiments.
5. Fabrique, installe, répare les événements, gouttières, larmiers, noues, puits d'air ou d'éclairage, coupe-feu, marquises.
6. Effectue des tracés simples; fabrique et installe des tuyaux et conduits pour les appareils de chauffage ou de climatisation.
7. Enlève la neige sur les toits et dégage les corniches et gouttières de la glace qui s'y accumule ou les obstrue.

Le 9 août 1966  
Revisé le 21 juin 1977  
Revisé le 7 juin 1978

signature	jour	mois	année	signature
<i>[Signature]</i>	14	11	78	<i>[Signature]</i>



VILLE DE  
MONTRÉAL

SERVICE DU PERSONNEL

DESCRIPTION  QUALIFICATION  
D'EMPLOI, DE FONCTION OU DE POSTE

MANUELS   
FONCTIONNAIRES   
CONTREMAÎTRES   
AUTRES

titre FERBLANTIER-COUVREUR	code	groupe de traitement
-------------------------------	------	----------------------

QUALITES REQUISES

Bonnes connaissances:  
du français parlé et écrit;  
des techniques, des pratiques, de l'outillage et des matériaux utilisés dans l'exercice du métier;  
des risques du métier et des mesures préventives.

Habilités:  
à se servir des outils propres au métier;  
à fabriquer des articles et des appareils en tôle;  
à effectuer des croquis simples;  
à travailler à différentes altitudes;  
à exécuter les travaux selon les règles du métier.

Degré minimum d'instruction et d'expérience

Instruction:

Détenir un certificat de qualification valide de ferblantier, décerné par la Direction générale de la main-d'oeuvre.

Expérience:

Quelque expérience à titre de ferblantier-couvreur.

Le 9 août 1966  
Revisé le 21 juin 1977  
Revisé le 7 juin 1978

signature 	jour mois année 14 11 78	signature  2 sur 2
---------------	-----------------------------	--------------------------